



Léo Mare

Formulaire d'inscription

Renseignements administratifs

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance (l'adhésion d'un mineur est conditionnée à la signature d'une autorisation parentale fournie sur demande): _____

Adresse postale : _____

Code postal: _____ Ville : _____

Adresse électronique : _____

Numéro de téléphone : _____

Allergie à l'aspirine : oui non

Renseignements plongée

Brevet de plongée (préciser) : _____

Brevet d'encadrement (préciser) : _____

Brevet de secourisme : RIFAP/CFPS RIFAA ANTEOR autre : _____

Brevet mélange : nitrox nitrox confirmé autre : _____

Brevet TIV : inspecteur TIV formateur 1er degré formateur 2nd degré

Brevet apnée (préciser) : _____

Brevet biologie (préciser) : _____

Autres brevets / commentaires : _____

Personne(s) à contacter en cas d'incident

Nom : _____ Nom : _____

Prénom : _____ Prénom : _____

Numéro de téléphone : _____ Numéro de téléphone : _____

Lien de parenté : _____ Lien de parenté : _____

Adhésion annuelle

Brevet préparé : _____

Cotisation : plongée, plein tarif plongée, tarif réduit nage autre : _____

Assurance complémentaire : 1 2 3
 base top

Je déclare adhérer à l'association Léo Mare et avoir pris connaissance des possibilités de souscription à une assurance complémentaire.

Fait à Paris, le _____

Signature

Ces informations sont recueillies par et pour l'association Léo Mare (bureau, administrateurs et bénévoles) ; elles sont nécessaires au traitement de votre adhésion et de votre participation aux activités organisées par l'association. Elles peuvent être communiquées à des tiers dans la stricte mesure nécessaire à ces mêmes finalités (notamment, fédérations et établissements sportifs, voyagistes, hôteliers, etc.). Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition à la portabilité des données et à la limitation des traitements, que vous pouvez exercer à l'adresse suivante : secretariat@leo-mare.org. Pour plus d'informations, consultez la CNIL. L'adhésion d'un mineur est conditionnée à la signature de l'autorisation parentale par ses représentants légaux.